



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ GLUE SPRAY

Code du produit : 887054

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Mastic

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline
Wieldrechtseweg 39
3316 BG Dordrecht
Pays-Bas
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler
le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre
contact avec le CSR local

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous
l'effet de la chaleur.

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes
cibles - exposition unique, Catégorie 3,
Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

UFI : MRV1-1KVF-DT4F-U1X2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
Stockage:
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane

pentane

butanone

2-méthylbutane

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane	921-024-6 01-2119475514-35-xxxx	Flam. Liq.2; H225 Skin Irrit.2; H315 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 40,00 - < 50,00
propane	74-98-6 200-827-9 01-2119486944-21-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 5,00 - < 10,00
isobutane	75-28-5 200-857-2 01-2119485395-27-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 5,00 - < 10,00
pentane	109-66-0 203-692-4 01-2119459286-30-xxxx	Flam. Liq.1; H224 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 5,00 - < 10,00
butanone	78-93-3 201-159-0 01-2119457290-43-xxxx	Flam. Liq.2; H225 Eye Irrit.2; H319 STOT SE3; H336	>= 2,50 - < 5,00



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

2-méthylbutane	78-78-4 201-142-8	Flam. Liq.1; H224 STOT SE3; H336 Asp. Tox.1; H304 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
dimethyl ether	115-10-6 204-065-8 01-2119472128-37-0005	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 15,00 - < 25,00
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 5,00 - < 10,00

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Aucun symptôme connu ou attendu.
Risques	: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eau pulvérisée Mousse Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: gaz carbonique et monoxyde de carbone



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

5.3 Conseils aux pompiers

- | | | |
|---|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : | Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu. |
| Information supplémentaire | : | Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- | | | |
|---------------------------|---|--|
| Précautions individuelles | : | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables. |
|---------------------------|---|--|

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- | | | |
|---|---|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
|---|---|--|

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Ne pas fumer.
Le récipient vide est dangereux.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. |
| Mesures d'hygiène | : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Défense de fumer. |
| Autres données | : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Donnée non disponible |
|--------------------------------|-------------------------|



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
dimethyl ether	115-10-6	TWA	1.000 ppm 1.920 mg/m3	2000/39/EC
		VME	1.000 ppm 1.920 mg/m3	FR VLE
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	FR VLE
pentane	109-66-0	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m3	2006/15/EC
		VME	1.000 ppm 3.000 mg/m3	FR VLE
butanone	78-93-3	TWA	200 ppm 600 mg/m3	2000/39/EC
		STEL	300 ppm 900 mg/m3	2000/39/EC
		VME	200 ppm 600 mg/m3	FR VLE
		VLCT (VLE)	300 ppm 900 mg/m3	FR VLE
2-méthylbutane	78-78-4	TWA	1.000 ppm 3.000 mg/m3	2006/15/EC
		VME	1.000 ppm 3.000 mg/m3	FR VLE

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

dimethyl ether	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 1894 mg/m3 Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 471 mg/m3
----------------	--

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

dimethyl ether	: Eau douce Valeur: 0,155 mg/l
----------------	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Eau de mer
Valeur: 0,016 mg/l
Station de traitement des eaux usées
Valeur: 160 mg/l
Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,681 mg/kg
Sédiment marin
Valeur: 0,069 mg/kg
Sol
Valeur: 0,045 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: aérosol
Couleur	: blanc, translucide
Odeur	: de solvant
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 26,2 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 0,6 % (v)
Pression de vapeur	: 8 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0,68 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non miscible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	> 200 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation	:	n'est pas auto-inflammable
-------------------	---	----------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
-----------------------	---	--

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.
		Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.
-------------------	---	--------------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.840 mg/kg Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 25,2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2.800 - 3.100 mg/kg Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH. Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

PROPANE:

Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): 1.237 mg/l Durée d'exposition: 2 h Atmosphère de test: gaz Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH. Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
-------------------------------	---

Composants:

ISOBUTANE:

Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Souris, mâle): 520400 ppm
-------------------------------	-----------------------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: gaz

Composants:

PENTANE NORMAL:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë par inhalation.

Composants:

METHYL ETHYL KETONE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.300 - 3.500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

Composants:

ISOPENTANE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris): 450 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

CL50 (Souris): 140.000 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

CL50 (Souris): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 1 h

CL50 (Rat): > 25,3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

DIMETHYL ETHER:

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Souris): 494,36 mg/l**
Durée d'exposition: **15 min**
Atmosphère de test: **gaz**

CL50 (Souris): 385,94 mg/l
Durée d'exposition: **30 min**
Atmosphère de test: **gaz**

CL50 (Rat): 164000 ppm
Durée d'exposition: **4 h**
Atmosphère de test: **gaz**

Composants:

BUTANE NORMAL:

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Souris): 680 mg/l**
Durée d'exposition: **2 h**

CL50 (Rat): > 50000 ppm
Durée d'exposition: **2 h**
Atmosphère de test: **gaz**

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Résultat: **Irritant pour la peau.**

ISOBUTANE:

Résultat: **Pas d'irritation de la peau**

PENTANE NORMAL:

Résultat: **Légère irritation passagère**

Résultat: **L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**

METHYL ETHYL KETONE:

Résultat: **Pas d'irritation de la peau**

ISOPENTANE:

Espèce: **Lapin**

Résultat: **Légère irritation passagère**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Résultat: Légère irritation passagère

ISOBUTANE:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

PENTANE NORMAL:

Résultat: Légère irritation passagère

METHYL ETHYL KETONE:

Résultat: Irritant pour les yeux.

ISOPENTANE:

Espèce: Lapin

Résultat: Légère irritation passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

ISOPENTANE:

Espèce: Cochon d'Inde

Évaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

DIMETHYL ETHER:

Remarques: Non applicable

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Mutagénicité sur les cellules : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

germinales- Evaluation (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

PROPANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**
Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Résultat: **négatif**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

ISOBUTANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test d'aberration chromosomique in vitro**
Espèce utilisée pour le test: **Lymphocytes humains**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Méthode: **OCDE ligne directrice 473**
Résultat: **négatif**
BPL: **oui**

: Type de Test: **Test de Ames**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Résultat: **négatif**

Génotoxicité in vivo : Type de Test: **test in vivo**
Espèce utilisée pour le test: **Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre")**
Résultat: **négatif**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

Type de Test: **Test du micronucleus in vivo**
Espèce utilisée pour le test: **Rat**
Méthode: **OCDE ligne directrice 474**
Résultat: **négatif**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

ISOPENTANE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**
Espèce utilisée pour le test: **Salmonella typhimurium**
Activation du métabolisme: **avec ou sans activation métabolique**
Résultat: **négatif**

DIMETHYL ETHER:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: **Test de Ames**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

	Résultat: négatif
	: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Résultat: négatif
	: Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Espèce utilisée pour le test: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre") Résultat: négatif

BUTANE NORMAL:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de Ames Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif
-----------------------	---

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Cancérogénicité - Evaluation	: Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)
------------------------------	--

DIMETHYL ETHER:

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
NOAEL: Dose sans effet toxique observé: 47,106 mg/l
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DIMETHYL ETHER:

Effets sur la fertilité	: Voie d'application: Inhalation (gaz) Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.
Incidences sur le	: Voie d'application: Inhalation (vapeur)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

développement du fœtus

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucune incidence tératogène.

BPL: oui

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

PENTANE NORMAL:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

METHYL ETHYL KETONE:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

DIMETHYL ETHER:

Espèce: Rat

Dose sans effet toxique observé: 47,106 g/m³

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Méthode: OCDE ligne directrice 452

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclènes, <5% nhexane:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

PENTANE NORMAL:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

METHYL ETHYL KETONE:

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

ISOPENTANE:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

Composants:

METHYL ETHYL KETONE:

Remarques: **Système nerveux central**

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclanes, <5% nhexane

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11,4 mg/l**

Durée d'exposition: **96 h**

Type de Test: **Essai en semi-statique**

Substance d'essai: **WAF**

Méthode: **OCDE ligne directrice 203**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Daphnia hyalina (Daphnie)): 3 mg/l**

Durée d'exposition: **48 h**

Type de Test: **Essai en statique**

Substance d'essai: **WAF**

Méthode: **OCDE Ligne directrice 202**

Toxicité pour les algues : **EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 10 - 30 mg/l**

Point final: **Inhibition de la croissance**

Durée d'exposition: **72 h**

Type de Test: **Essai en statique**

Substance d'essai: **WAF**

Méthode: **OCDE Ligne directrice 201**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : **NOEC: 0,17 mg/l**

Durée d'exposition: **21 jr**

Espèce: **Daphnia magna (Grande daphnie)**

Type de Test: **Essai en statique**

Substance d'essai: **WAF**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

pentane

Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50r (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (algues vertes)): 10,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h

butanone

Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Pimephales promelas</i> (Vairon à grosse tête)): 3.130 - 3.320 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en dynamique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): 4.025 - 6.440 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Remarques: Intoxication

2-méthylbutane

Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)): 4,26 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): Calculés 2,3 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (<i>Scenedesmus capricornutum</i> (algue d'eau douce)): 10,7 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires. NOEC : 7,51 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

	Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOELR: Calculés 7,6 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Espèce: <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOELR: Calculés 13,29 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)

dimethyl ether

Toxicité pour les poissons	: CL50 (<i>Poecilia reticulata</i> (Guppie)): > 4,1 g/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> Straus (Daphnie géante Straus)): > 4,4 g/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les algues	: CE50 : 155 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: QSAR
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (<i>Pseudomonas putida</i> (Bacille <i>Pseudomonas putida</i>)): > 1.600 mg/l

butane

Toxicité pour les poissons	: Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité QSAR
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): Prévu > 10 - < 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Remarques: QSAR
Toxicité pour les algues	: CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: QSAR

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, iso-alkanes, cyclenes, <5% nhexane

Biodégradabilité : Inoculum: **boue activée**
Biodégradation: **98 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE Ligne directrice 301F**

pentane

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**
Biodégradation: **87 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE ligne directrice 301F**

2-méthylbutane

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**
Biodégradation: **71 %**
Durée d'exposition: **28 jr**
Méthode: **OCDE ligne directrice 301F**

dimethyl ether

Biodégradabilité : Type de Test: **aérobique**
Inoculum: **boue activée**
Concentration: **2 mg/l**
Résultat: **Difficilement biodégradable.**
Biodégradation: **5 %**
Méthode: **OCDE ligne directrice 301D**
Remarques: **Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.**

butane

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**
Remarques: **L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.**

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

propane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **2,36**

isobutane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **2,76**

pentane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **3,39**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

butanone

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 0,29

dimethyl ether

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 0,10

butane

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 2,89

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

dimethyl ether

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Emballages contaminés : fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

: Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1950
ADR : UN 1950
RID : UN 1950
IMDG : UN 1950
IATA : UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS
ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AÉROSOLS
IATA : AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.1
IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN :
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Étiquettes : 2.1

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F

Étiquettes : 2.1

Code de restriction en tunnels : (D)

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F

Numéro d'identification du danger : 23

Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : 2.1

EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203

Instruction d'emballage (LQ) : Y203

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : Flammable Gas

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203

Instruction d'emballage (LQ) : Y203

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : Flammable Gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations : Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

de produits chimiques dangereux

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
ISOBUTANE (Numéro sur la liste 29, 28)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P3a	AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 t	500 t
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t
18	Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel	50 t	200 t

Maladies Professionnelles : 84, 36
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4320, 1421, 4511, 4718, 4734
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle

AICS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TCSI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Pas dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Informations internes : 000000274799

Texte complet pour phrase H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Valvoline™ GLUE SPRAY

Version: 2.0

Date de révision: 09.06.2020

Date d'impression: 19/10/2020

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Phrase R Phrase de risque
Phrase S : Phrase de sécurité
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne